



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E82555

VALABLE JUSQU'AU 17/05/2024

ÉDITÉ LE 30/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/06/1991

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Raison sociale : HOIRET PERE ET FILS SARL

2 BIS RUE DU 60 EME RI
80470 AILLY SUR SOMME

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AMIENS

Siret : 382 412 963 00029

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 424822 ON 02

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 332475

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 332475

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Téléphone : 03 22 54 11 71

Portable : 06 07 52 40 49

Site Internet :

E-mail : danielhoiret12@aol.com

Responsabilité légale :

HOIRET DANIEL GÉRANT

Fax : 03 22 54 18 49

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	15/12/2020
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	09/01/2020
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	30/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.